

CFDT

CFE-CGC

CGT

FO

Communiqué commun

Notre pétition, réclamant le versement d'une prime de 1000 € net, a recueilli **3016 signatures**, remises solennellement à Monsieur Renaudin le 9 juin à 18h30 par une délégation intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CGT et FO.

La direction nous a d'abord rappelé les pertes d'AG2R prévoyance dues en partie à la taxe sur les assurances, le non retour à l'équilibre financier de la gestion du régime retraite et des besoins supplémentaires importants de provisions en prévoyance dus à la réforme de la retraite.

Elle nous précise que le versement de cette prime serait d'un coût de 9,6 M d'€.

De ce que nous avons compris, la direction ne nie pas la légitimité de la demande du personnel, mais nous dit ne pas avoir les moyens de la financer sans mettre en danger l'avenir de nos institutions.

Elle propose aux organisations syndicales une réunion de *travail* pour étudier les éventuelles possibilités de financement de cette mesure.

Pour ne pas fermer la porte à d'éventuelles négociations, nous avons accepté de participer à cette réunion.

Bien entendu il sera hors de question pour les organisations syndicales d'abandonner une quelconque disposition de la convention d'entreprise.

Nous vous tiendrons informés rapidement.